

Département de la Loire
Canton de Charlieu
Commune de PRADINES

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit juin, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués par Monsieur le Maire se sont réunis sous la présidence de Monsieur Charles BRUN, Maire.

Étaient présents : AUPERT Mickaël, DENIS Sylvie, FESSY Véronique, GASDON Maxime, GOUJON Mickaël, HETSCH Jean-Marc, LACOUR Danielle, MONDIERE Hubert, PIVOT Laurent, SCHIMITZ Jean-Marc, SEIGNERET Ludivine, RIVIERE Mickaël, Patrick LARRAY.

Absente : Magali BOULLIER

Secrétaire de séance : Véronique FESSY

Date d'envoi de la convocation : 23 juin 2022.

Objet : Subvention versée au Sou des Ecoles

Le Maire informe le Conseil de la demande du 03 juin 2022 du Sou des Ecoles sollicitant une subvention servant à financer l'achat des cadeaux (calculatrice ou dictionnaires) offerts aux élèves de CM2, avant leur entrée au collège.

Le Maire propose de financer intégralement cet achat s'élevant à 320 € TTC et de verser une subvention au Sou des Ecoles.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de verser une subvention au Sou des Ecoles pour un montant de 320 € TTC.

Fait et Délibéré à Pradines, le 28 juin 2022.
Le Maire,
Charles BRUN.